

Rapport du vérificateur aux comptes.

Sollicité comme vérificateur aux comptes, j'ai effectué cette mission le 12 janvier 2021.

J'ai donc l'honneur de vous faire rapport de la mission de vérification aux comptes, conformément aux statuts de l'asbl « Cercle CTM » et ce pour l'exercice 2020.

J'ai examiné et analysé les différents éléments de la situation financière et notamment la présentation des dépenses et de recettes.

Les avoirs en banque sont conformes aux extraits de compte des organismes financiers.

Ces contrôles ont été faits à distance sur envoi par le trésorier par mail des documents suivants ;

- les extraits de compte 2020,
- les livres des dépenses et des recettes,
- la situation financière de 2020.

Ces contrôles me permettent de conclure que les comptes annuels présentés reflètent fidèlement la situation financière de l'asbl « Cercle CTM » au 31 décembre 2020.

Fait à Corbais, le 15 janvier 2021.



SWALES Jean-Pierre